

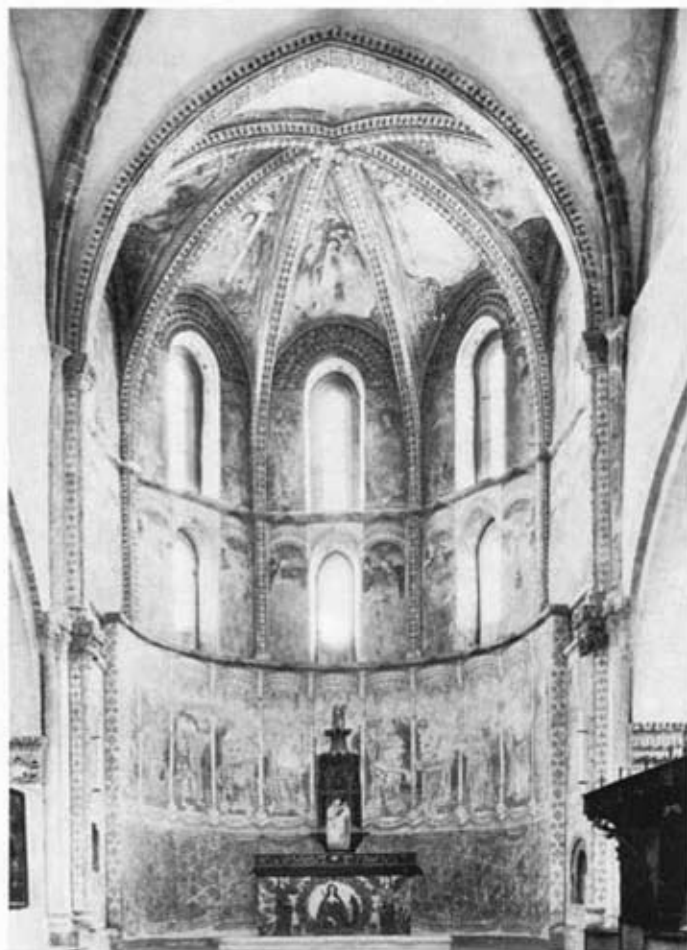


SEDUNUM

NOSTRUM

Bulletin No 46
1991

Association pour la sauvegarde
de la cité historique et artistique de Sion



Restauration en cours des peintures murales gothiques
du chœur de l'église Notre-Dame de Valère à Sion

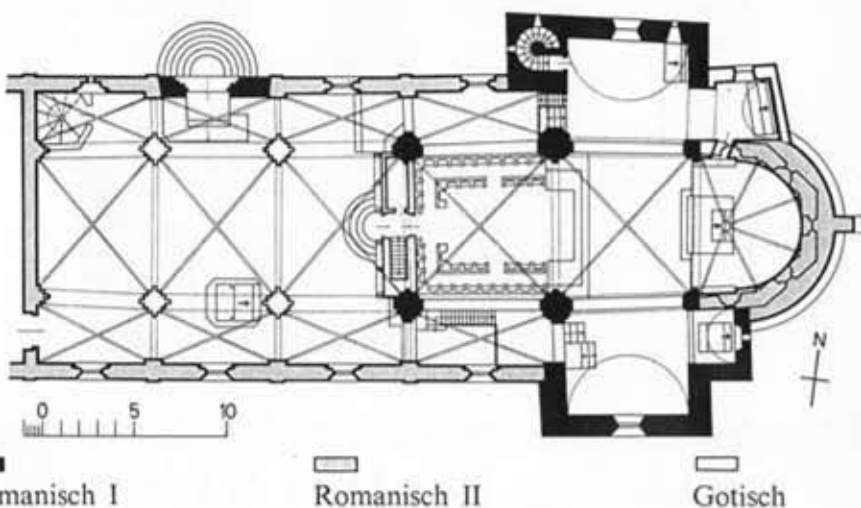
Restauration en cours des peintures murales gothiques du chœur de l'église Notre-Dame de Valère à Sion

L'église Notre-Dame de Valère fait partie intégrante de la forteresse médiévale qui, avec les anciennes maisons d'habitation au nord utilisées aujourd'hui comme musée, est entourée d'un mur de protection. Valère était depuis le milieu du XI^e siècle jusqu'à l'invasion française de 1798 siège du Chapitre de la Cathédrale. (1)

La basilique à trois nefs de quatre travées avec un transept et un chœur flanqué de deux chapelles est dominée au bras nord du transept par une puissante tour carrée. La cathédrale initiale sert depuis le XII^e siècle d'église du Chapitre.

L'édifice a été érigé pour l'essentiel entre le début du XII^e et la fin du XIII^e siècle, les travaux progressant d'est en ouest. Les plus anciennes parties romanes, qui remontent au premier quart du XII^e siècle, comprennent le soubassement en demi-cercle du chœur, ultérieurement ceint d'un mur, les parties inférieures du bras sud du transept, chapelle y compris, ainsi que la base des murs latéraux avec le portail nord. La tour dominant le bras du transept nord, les voûtes en berceau couvrant celui-ci et la chapelle latérale sud ainsi que les piliers et les chapiteaux de la travée orientale de la nef datent de la seconde période romane, autour de 1150/60.

Le passage au gothique primitif apparaît au début du XIII^e siècle dans la couverture polygonale du chœur en voûtes à ogives et dans la construction



de voûtes à la croisée du transept et du chœur. Par la suite, au cours du XIII^e siècle, la façade ouest et le reste des murs latéraux furent élevés. Le jubé et les cloisons latérales du chœur, surélevées au XVII^e siècle, remontent aux dernières décennies du XIII^e siècle. (2)

De 1896 à 1903, grâce au soutien du Canton et de la Société Suisse pour la conservation des monuments historiques, l'église du Chapitre a été soumise à d'importants travaux de consolidation et de restauration, qui ont conféré à l'édifice son caractère actuel. A cette occasion les peintures, décorant les murs et les voûtes du chœur, badigeonnées après coup, furent dégagées et restaurées à l'exception des nervures de la voûte et de l'intrados de l'arc triomphal.

Depuis 1987, une restauration minutieuse de l'ensemble de l'église fortifiée est en cours, entreprise à nouveau en étroite collaboration avec le Chapitre, le Canton et la Confédération. L'un des principaux objectifs consistera sans aucun doute à consolider et à restaurer les peintures du chœur. Tandis que les peintures murales de l'église (scène de l'Annonciation au dos du jubé, exécutée entre 1433 et 1437, le tombeau de l'évêque Guillaume VI de Rarogne dans la seconde travée occidentale du bas-côté sud datant d'environ 1440, tous deux peints par Peter Maggenberg de Fribourg) sont dans un état de conservation relativement bon, à l'exception du tombeau très défraîchi du chanoine Georges Molitor (datant d'environ 1470) dans le bras nord du transept, les peintures du chœur au contraire sont dans un état alarmant.

La peinture à la chaux du chœur de l'église de Valère, exécutée probablement sous l'épiscopat d'Henri Asperlin (1454-1457) montre, au-dessus d'un soubassement recouvert d'une draperie, des images en trois registres, représentant des personnages placés dans des niches à arcades: le Christ et les Apôtres tenant des banderoles sur lesquelles est inscrit le credo; au-dessus, aux deux étages des fenêtres, des prophètes et des saints. Des anges portant des instruments de martyres décorent les voûtains. Sur la paroi nord du chœur, au niveau des apôtres apparaissent sainte Catherine et saint Théodule qui recommandent le couple fondateur Rudolf d'Asperlin et Franciscona de Rarogne à la Vierge à l'enfant dans une mandorle. (3)

De novembre 1987 à juillet 1988, M. le professeur Oskar Emmenegger, conseiller de la Commission fédérale des monuments historiques en matière de conservation et de restauration des peintures, a réalisé une analyse minutieuse du chœur de l'église de Valère. Les résultats de cette recherche serviront de base à la restauration à venir. (4)

Sur les parois intérieures de l'abside, des restes d'une peinture datant du début du XIII^e siècle et formant un quadrillage régulier ont été conservés

sous la peinture gothique. Sur le soubassement légèrement saillant de l'abside la peinture repose sur un mortier à joints au fer étendu selon la technique de la pietra-rasa, au-dessus, en revanche, elle est appliquée sur un crépi. La peinture en quadrillage a été posée directement sur une fine couche de préparation de limon de poussières de mica qui ne contient pour ainsi dire aucun liant. La présence de cette couche de base exclut une bonne adhérence de la fresque gothique au support. Des dégâts sont possibles, ne fût-ce déjà qu'en raison de causes minimales, telles que par exemple les secousses provoquées par des méthodes de dégagement inappropriées, ou la formation de condensation.



Fig. 1: Peintures murales du chœur. Exemple d'une partie fortement dégradée du registre intermédiaire, côté nord. Sur l'intonaco (enduit fin) largement conservé du XIII^e s. avec ses traces importantes de dégradation dues partiellement aux travaux de dégagement par Christian Schmidt, sont visibles des parties notables du décor d'origine sous forme d'une peinture en quadrillage; par-dessus, de faibles traces de la peinture du XV^e s. Etat en 1898, avant la restauration.

L'analyse de l'état de conservation des peintures murales gothiques a montré qu'en plus des faiblesses de technique picturale déjà mentionnées, des déficiences structurelles dans la construction même ont exercé leur influence négative. Dans le cadre des travaux de restauration en cours, il y aura lieu en particulier de résoudre le problème des joints perméables d'une part entre le chœur et la tour, d'autre part entre le chœur et l'annexe nord et l'aile sud du transept, qui favorisent aujourd'hui l'infiltration d'humidité dans l'abside. Il faudra en outre améliorer l'évacuation des eaux dans la partie occidentale en forme de décrochement au sommet du soubassement de l'abside, et remplacer le crépi dégradé. A l'heure actuelle, à la fin des travaux de réfection des toits de l'église, à l'exception du toit en appentis de l'annexe ouest, une importante source de dégradation est déjà écartée. Une attention particulière devra de surcroît être consacrée à la réparation des fenêtres endommagées du chœur, pour empêcher toute future infiltration d'eau.

Les peintures murales du chœur, déjà sérieusement menacées dans leur existence par les déficiences dans la technique picturale, ont subi des dommages extrêmement graves en 1898-1899, lors de la «restauration» effectuée par la firme zurichoise Schmidt et fils, peintres décorateurs et stucateurs. Ces dommages sont dus pour l'essentiel à la firme, dirigée par Christian Schmidt, qui dégagait au marteau et à la spatule, par méconnaissance ou par mépris de la couche de fond sablonneuse, les peintures jusqu'alors recouvertes en grande partie de badigeon, hormis un reste de 5 à 10% et, détruisant ce faisant, approximativement 50 % des peintures originales du gothique tardif. La méthode de dégagement de Schmidt peut être qualifiée de barbare; la documentation réunie à l'époque par contre doit être soulignée comme exemplaire. Le photographe P. Ganz de Zurich fixa sur 25 clichés de grand format l'état après dégagement. Comme point de comparaison, le même photographe compléta son dossier par 4 prises de vue des peintures du chœur après restauration. De plus, Schmidt réalisa des calques, en parties colorées, de l'ensemble des peintures dégagées, ce qui nous permet de tirer de précieuses conclusions sur la qualité et l'état qu'avaient alors les vestiges de l'époque gothique. (5)

Lors de la séance du 1er juin 1898, on établit le principe de la restauration des peintures du chœur. Parmi les participants, en plus du Dr Karl Stehlin et de Johann Rudolf Rahn, membres de la Société Suisse pour la conservation des monuments historiques, on comptait l'architecte Théophile van Muyden, qui supervisait les travaux de restauration et, de temps à autre, les architectes Joseph et Alphonse de Kalbermatten comme chefs de chantier, ainsi que Christian Schmidt junior: «Les trous de pique seront bouchés; les couleurs seront avivées par l'application de «tempera»; là où le trait de dessin est particulièrement interrompu, mais sans qu'il puisse y avoir de

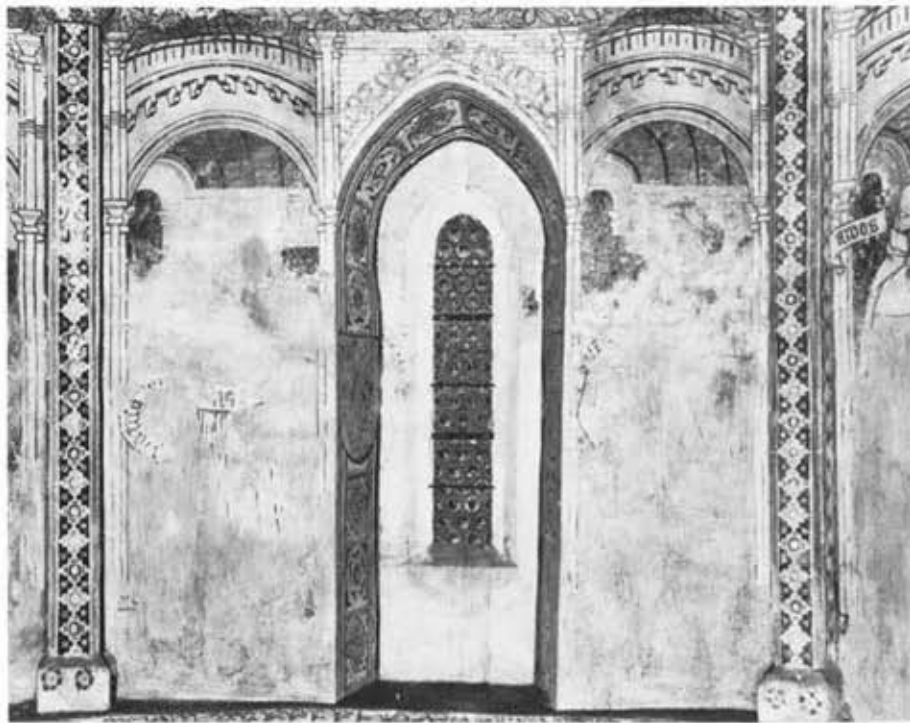


Fig. 2: A titre de comparaison: la même scène après l'intervention de Christian Schmidt de 1898/99; état en 1988. Le décor architectural est presque entièrement reconstitué; la banderole à gauche de la fenêtre est inventée de toutes pièces.

doute sur son prolongement, il sera rétabli. Les parties disparues de personnages ne seront pas complétées ou reconstituées, la surface correspondante sera plâtrée et recevra un badigeon s'harmonisant avec l'ensemble des tons de la peinture. Par contre les motifs de la décoration purement ornementale, dont les échantillons existent, pourront être complétés ou reconstitués.» (6)

Dans un écrit du 4 juin 1899, le professeur Dr Josef Zemp, Président de la Société Suisse pour la conservation des monuments historiques de 1897-1904, transmet les réserves exprimées à l'encontre de Christian Schmidt junior par un membre genevois de la Société. Celui-ci estime que la restauration des peintures murales dans l'église de Valère n'aurait pas été exécutée selon les règles de l'art. On a presque entièrement repeint à neuf, alors que, selon les directives, il aurait fallu se contenter d'un traitement discret des parties piquées. (7)

Dans sa réponse du 9 juin 1899 (8), Schmidt réagit ainsi (traduction libre): «La conclusion que le membre genevois de la Société pour la conservation des monuments historiques a tirée de son examen des peintures de Valère, qu'elle auraient entièrement été surpeintes, n'est pas pertinente. Elle repose sur une illusion que vous aussi bien que le réclamant pourrez vous expliquer après avoir pris connaissance des propos qui suivent. Lors de la discussion sur place des travaux de restauration à entreprendre, j'ai reçu, en présence de l'architecte M. van Muyden, de la part de M. le prof. Rahn et de M. Stähelin les directives suivantes:

1. Il faut d'abord faire un relevé sur calque des peintures encore subsistantes, afin que plus tard, lors des compléments ou nécessaires réfections partielles de l'enduit, rien ne se perde du décor qui subsiste.
2. Une fois fini le travail d'enduisage, on peut exécuter sur le nouvel enduit, aux endroits voulus, les fragments de figures relevés auparavant.

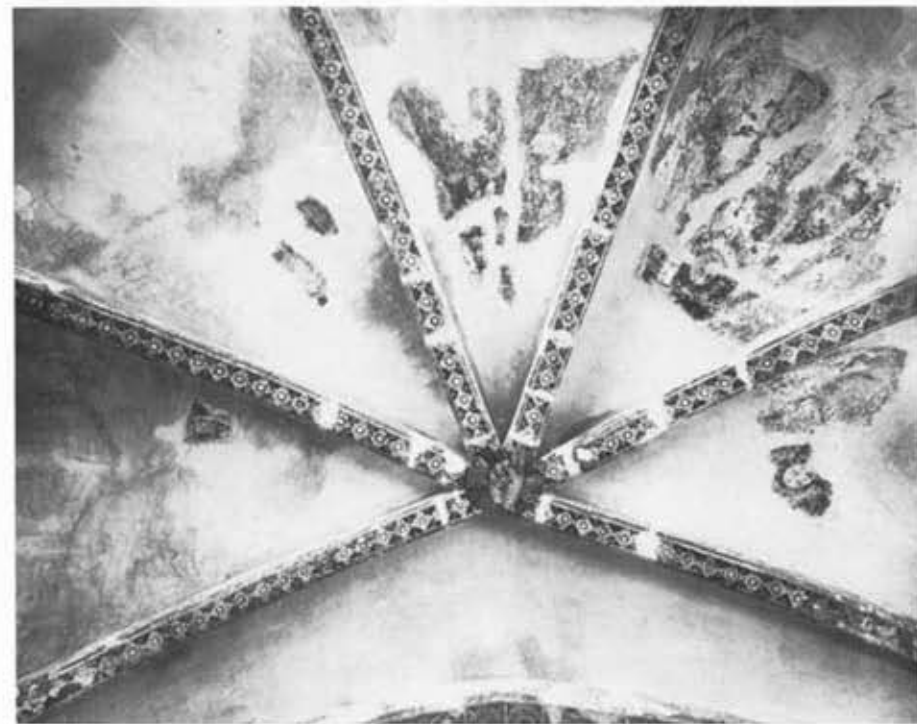


Fig. 3: Vue de la voûte du chœur après le dégagement des peintures murales des voutains par Christian Schmidt.



Fig. 4-5 : Exemple d'une partie relativement bien conservée des peintures du XV^e siècle, représentant l'Apôtre Pierre. Etat en 1898, avant la restauration de Christian Schmidt. A droite : Pierre après la restauration de Christian Schmidt entre 1898 / 99. Etat en 1988. Hormis la perte et la reconstitution d'environ 1/3 des couches originales, la peinture subsistant après le dégagement a été entièrement refaite.

3. Quand il s'agit de motifs ornementaux, qui ont un dessin répétitif, ils peuvent être partout complétés et même peints à neuf là où ils étaient complètement détruits.

4. Aux endroits où peuvent subsister l'enduit et l'ancienne peinture, cette dernière doit être retouchée de manière discrète, c'est-à-dire en se contentant de compléter les petits trous de piquage et les fissures, éventuellement de renforcer, là où cela est absolument nécessaire, les contours devenus presque imperceptibles».

Même si Schmidt interprète généreusement les principes de restauration établis lors de la séance du 1^{er} juin 1898, on peut néanmoins, comme il ressort des relevés de 1898, renvoyer à l'état de conservation extrêmement critique des peintures gothiques, auquel on ne pouvait remédier que de façon limitée avec les moyens techniques alors à disposition. En comparant les calques documentant l'état original et ce qui existe encore actuellement, on s'aperçoit néanmoins que Schmidt a sacrifié en outre environ 15 % des peintures dégagées, pour les remplacer par des reconstitutions plus ou moins fidèles aux modèles.

Schmidt poursuit son écrit dans les termes suivants : «Enfin je dois encore faire observer que malheureusement, pour un certain nombre de fragments de personnages rangés sous la catégorie 2 ci-dessus, il était impossible de se contenter d'une simple réfection des parties subsistantes, puisque presque tout était tombé. On n'a pas repeint *plus* que ce qui subsistait auparavant, comme peuvent encore le prouver les calques. Cela concerne principalement les personnages des deux rangées supérieures. Un autre élément qui a probablement donné l'impression qu'on était allé trop loin, est le complément apporté aux parties ornementales. Cependant ici aussi les parties encore intactes n'ont été que nettoyées et laissées dans leur ancien état sans y donner même un coup de pinceau; mais il est vrai qu'une grosse part des peintures décoratives et architecturées ont été peintes complètement à neuf parce qu'elles étaient *totale*ment détruites; là où il s'agissait de retouches, ce qui relève du point 4 ci-dessus, on s'est aussi conformé exactement aux directives et n'importe quel visiteur qui observe la rangée inférieure représentant les apôtres (celle-ci est à hauteur de regard) constatera nécessairement qu'ici, *seules* les lacunes ont été retouchées *sans repeindre les surfaces* et que les contours qui étaient perturbés par les nombreuses retouches au plâtre ont été refaits partiellement avec un gris sombre. Je comprends que les compléments apportés à l'ensemble (repeint presque total des décors et du cadre architectural) peuvent donner au spectateur l'impression momentanée qu'il a été complètement refait, surtout si on se rappelle l'aspect fragmentaire qu'il avait avant la restauration. Il n'en est rien : je me suis strictement tenu aux directives données».



Fig. 6: Vue de la voûte du chœur après la restauration de Christian Schmidt; état en 1988. Les anges sont inventés en grande partie.

On se contenta manifestement de ces explications de Schmidt; en effet van Muyden loua les prestations de Schmidt dans son rapport d'activité sur les travaux exécutés en 1898-1899 à Valère: «Cette restauration des peintures de l'abside a fort bien réussi; M. Schmidt s'est entièrement conformé au programme qui lui avait été tracé, d'entente avec le Comité, et l'a habilement résolu en respectant ce qui existait, en tirant parti des vestiges de décoration aux trois quarts effacés, que l'œil d'un spécialiste pouvait encore percevoir, alors qu'ils échappaient à tout autre; il a consciencieusement évité de faire oeuvre de composition et de rien ajouter aux peintures qu'il n'y fût.» (9)

De fait Schmidt n'a pas cherché à dépasser l'état ancien attesté par les calques dans le but d'innover. En revanche il faut lui reprocher un traitement peu soigneux de l'état ancien. On fut bien obligé de constater malheureusement, lors de l'analyse du chœur menée par le professeur O. Emmenegger, que Schmidt avait repeint pour ainsi dire l'ensemble des peintures gothiques à l'exception de quelques éléments des nervures des voûtes et de l'arc triomphal.

Aujourd'hui, le chœur présente la situation suivante: les vestiges gothiques forment encore environ 20-30 %, dont 10-20 % possèdent des restes d'un badigeon à la chaux, et environ 10-20 % l'intonaco (enduit) du XIII^e siècle sans la peinture correspondante. Les reconstitutions complètes de Schmidt constituent environ 50-60 %. Concrètement cela signifie que si l'on supprimait entièrement l'ancienne restauration des peintures du chœur de l'église de Valère, il ne resterait, dans l'abside en grande partie retouchée par Schmidt que 30 % des vestiges originaux du XV^e siècle. En raison de leur état fortement fragmentaire, ces restes ne permettaient plus une lecture cohérente. C'est à juste titre que la Commission, chargée de la restauration du château de Valère, composée des propriétaires, de représentants de la Commune, du Canton et de la Confédération, décida de conserver l'intervention de Christian Schmidt, bien que les peintures murales du gothique tardif dépassent sans nul doute en qualité largement les retouches et reconstitutions de 1898-1899. La restauration des peintures du chœur de Valère est ainsi déterminée, dans une proportion beaucoup plus importante qu'il n'est usuel dans des cas comparables, par des données de technique picturale. La peinture originale du gothique tardif devra être dégagée, étant donné que la colle animale utilisée à l'époque par Schmidt, comme moyen de fixation, représente une menace pour sa conservation. Avant de prendre les mesures de conservation proprement dites, il y a lieu de compléter de façon détaillée la documentation de l'état actuel, déjà partiellement élaborée.

La suite des opérations consistera, dans le cadre de l'ensemble de la restauration de l'église, à éliminer les sources de dégâts pouvant encore menacer la conservation des peintures. Un foyer de dangers latents consiste notamment en ce que Schmidt a replâtré les parties de crépi manquantes et a copieusement empiété sur la peinture originale. Or, il est bien connu que le plâtre a la propriété de former des taches en cas d'humidité. Les parties de l'enduit à base de plâtre, endommagées par les effervescences salines, devront être remplacées par un mortier à base de chaux. De plus, la colle animale utilisée par Schmidt, non seulement pour la fixation de la peinture originale mais aussi comme liant pour ses propres retouches, est fortement hygroscopique et a entraîné un mélange des pigments utilisés autrefois. Cela a pour conséquence que des couches de peinture se détachent aussi bien dans les parties reconstruites que dans les parties retouchées.

L'entretien déficient de l'église de Valère avant et après la restauration de 1896-1903 est en fin de compte la principale cause des dommages subis par les peintures murales visibles aujourd'hui encore. Sans apport supplémentaire d'humidité de l'extérieur, l'état des peintures aurait pu rester stable après l'intervention de Schmidt.

Renaud Bucher
Conservateur des monuments historiques du canton du Valais

1. Th. van Muyden et Victor van Berchem, Le château de Valère à Sion (Les monuments historiques en Suisse, nouvelle série IV), Genève, 1904, p. 7.
2. Pour l'histoire de la construction cf. Hermann Holderegger, Die Kirche von Valeria bei Sitten, Sonderabdruck aus dem Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, N.F. vol. XXXI et XXXII, Zürich, 1930, pp. 10-28 et 37-52.
3. Pour les peintures murales de l'église de Valère, cf. Gaëtan Cassina et Théo-Antoine Hermanès, La peinture murale à Sion du Moyen Age au XVIII^e siècle (Sedunum Nostrum, Société pour la sauvegarde de la cité historique et artistique, annuaire n° 8), Sion, 1978, pp. 38 – 53, 58 – 69 (avec références bibliographiques).
4. Prof. Oskar Emmenegger, Untersuchungsbericht der Kirche Notre-Dame de Valère in Sion, Teil I : Chorraum, Zizers, 1. September 1988. Les données qui suivent sont pour la plupart extraites de ce rapport.
5. Les photos et les calques sont aujourd'hui dans les archives de la Commission fédérale des Monuments historiques à Berne.
6. Archives de la Commission fédérale des Monuments historiques, Valère 5650; compte rendu de Th. van Muyden du 4 juillet 1898, certifié par Stehlin et Rahn.
7. *Ibidem*, Valère.
8. *Ibidem*, Valère 10540.
9. *Ibidem*, Valère 109, acte 50, Restauration de l'église N.D. de Valère, à Sion. Rapports adressés au Département des travaux publics du Canton du Valais sur la marche des travaux de chaque exercice, 1896-1903. Citation, *ibidem*, p. 15 et s, 1899.

Source des illustrations

Plan de l'église Notre-Dame de Valère: Kunstführer durch die Schweiz, hrsg. von der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte. 5., vollständig neu bearbeitete Auflage, Bd. 2, Zürich/Wabern, 1976, p. 275.

Jean-Marc Biner, Bramois/Sion: photo page de titre.

Archives de la Commission fédérale des Monuments historiques, Berne: fig. no. 1, 3, 4.

Bernard Dubuis / Heinz Preisig, Sion: fig. no. 2, 5, 6.

Texte légèrement modifié tiré de: ICOMOS 90.

Conservateur-restaurateur. Quelques aspects de la protection du Patrimoine architectural en Suisse, Lausanne, 1990, p. 120-124 (trad. de l'allemand par Madame Fawzia Tobgui).

Sedunum Nostrum, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion – Case Postale 2245 – CH - 1950 SION 2 NORD – CCP 19-9921-3.

Rédaction: Dominique Studer.

Imprimerie R. Curdy SA – Sion